

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 9 mars 2011

sous la Présidence de Monsieur Daniel MARGOT

Préavis 01/2011 Création d'une association de communes entre les communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne, sous la dénomination « Sécurité Est Lausannois »

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N°01-2011 du 24 novembre 2010 ;
- vu le préavis de la Commission des finances ;
- vu le rapport de la Commission des affaires régionales et intercommunales ;

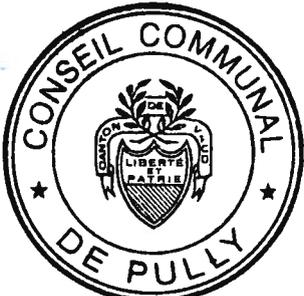
décide

1. de créer une association de communes entre les communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne, sous la dénomination « Sécurité Est lausannois » ;
2. d'approuver les statuts de l'association de communs « Sécurité Est Lausannois » ;
3. d'approuver le cadre financier de cette association.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président La secrétaire


Daniel MARGOT




Jacqueline VALLOTTON